



De nouveaux horaires pour le CDI

publié le 23/02/2021

Descriptif :

Afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves, tout en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire renforcé, le CDI modifie ses horaires d'ouverture.

Afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves, tout en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire renforcé, le CDI modifie ses horaires d'ouverture :

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU CDI	
	
LUN.	11h30-12h30 : 3e 13h-14h : 5e
MAR.	11h30-12h30 : 3e 13h-14h : 6e
MER.	Pas d'accueil
JEU.	11h30-12h30 : 6e 13h-14h : 4e
VEN.	11h30-12h30 : 6e 13h-14h : 3e.



Téléchargez l'affiche des nouveaux horaires du CDI :

 nouveaux_horaires_cdi_-_23_02_2021 (PDF de 623.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.